

15 AOÛT 2023

Un défilé militaire couronne les festivités

Revue des troupes par le président Denis Sassou N'Guesso en compagnie du chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi, pendant que tonnent les 21 coups de canon, suivie de la demande d'autorisation pour commencer le défilé, adressée au chef de l'Etat, chef suprême des armées par le commandant de la Zone militaire de défense numéro 9-Brazzaville et commandant de la 40e brigade d'infanterie, le général de brigade Pierre Gaétan Ikey, le boulevard Alfred-Raoul était pour la circonstance, ce 15 août 2023, pavé aux couleurs du drapeau national vert-jaune-rouge

La force publique, constituée des troupes des forces armées, des unités de la police et de la gendarmerie auxquels étaient adjoints les paramilitaires de la douane et des eaux et forêts, a mobilisé les plus aptes de ses hommes chichement habillés pour exécuter le rituel du défilé militaire qui symbolise l'attachement du Congo à sa souveraineté. Pendant un peu plus d'une heure et demie, les troupes à pied, les engins motorisés ainsi que les aéronefs ont arraché par intermittence les ovations du public et des corps constitués rassemblés face au Palais des congrès. La veille, dans son message à la nation, le président de la République appelait les Congolais à consolider l'unité, la paix et la cohésion nationale.

Pages 2, 8 et 9



FINANCES PUBLIQUES

Le cadre budgétaire à moyen terme présenté au Parlement



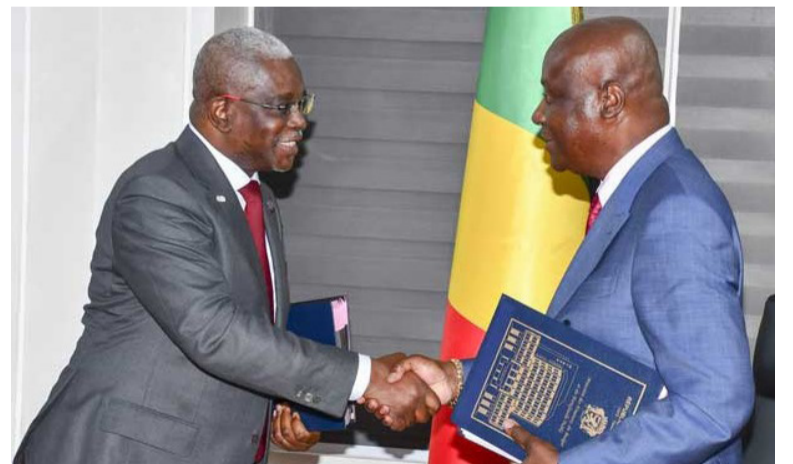
Les membres du gouvernement pendant le débat d'orientation budgétaire

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présenté aux membres des deux chambres du Parlement le cadre budgétaire à moyen terme 2024-2026 qui vise, entre autres, à soutenir les couches vulnérables, stimuler la croissance économique, réduire le niveau de la dette publique et renforcer la résilience de l'économie nationale. « L'atteinte de ces objectifs impliquera la mise en œuvre des mesures de politique budgétaire à moyen terme, parmi lesquelles l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'impôt foncier et les taxes applicables au secteur du numérique », a expliqué le chef du gouvernement.

Page 3

PND 2022-2026

Les banques s'accordent à financer les projets prioritaires



Le gouvernement congolais a réussi à mobiliser les principales banques du pays, pour accompagner la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026, notamment l'exécution des projets prioritaires qui accusent un retard faute de financement disponible. « Cet accord permet de réduire l'incertitude et la baisse des tensions de trésorerie de l'Etat, grâce à une meilleure prévision des décaissements qui se feront par tranches, d'améliorer le taux d'exécution des chantiers sélectionnés, et de lutter contre les détournements de crédit et des paiements non causés », a indiqué Zacharie Mokemo, directeur de cabinet du ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier.

Page 3

LANGUE RUSSE

La Maison russe certifie une cinquantaine d'apprenants congolais

Une cinquantaine d'apprenants ont reçu leurs certificats de fin de formation, le 14 août, au terme de leur formation comptant pour la session 2023. Selon la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, cette certification est une

aubaine pour les jeunes congolais de poursuivre leurs études en Russie, s'y installer ou collaborer avec des organismes russes. Elle a indiqué que la prochaine session débutera dès le mois de septembre.

Page 7

ÉDITORIAL

Santé publique

Page 2

ÉDITORIAL

Santé publique

Les Congolais font face à des maladies dont certaines sont dues aux produits congelés vendus à l'étalage dans les marchés. Ces victuailles, beaucoup prisées par les citoyens, sont exposées aux mouches, à la poussière mais également au non-respect des principes de conservation.

A la fin de la journée, les marchandises non vendues sont retournées dans le congélateur et le lendemain elles sont replacées à l'étalage puis revendues aux clients avec tous les dangers sur la santé des consommateurs que comporte ce processus dans le cadre de la chaîne de froid.

Les Congolais vivent ce spectacle sans qu'ils ne soient ni indignés ni interpellés. La responsabilité revient ainsi en premier lieu à la municipalité qui devrait interdire la vente de ces produits à l'étalage. Les plaintes des populations peuvent également être un élément de motivation des pouvoirs publics. Malheureusement, de manière générale et à quelques exceptions près, les questions de santé publique préoccupent moins les Congolais qui, à contrario, s'interrogent sur les causes de l'augmentation des décès.

Les Dépêches de Brazzaville

63 ANS DE L'INDÉPENDANCE

Un défilé militaire marque l'évènement

Le 63^e anniversaire de l'accession de la République du Congo à l'indépendance, célébré le 15 août sur le thème « Engagement citoyen, résilience et progrès », a donné lieu à un défilé militaire au boulevard Alfred-Raoul à Brazzaville, en présence du président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso.



Le passage des paramilitaires DR

Comme cela est devenu une coutume depuis quelques années, la fête du 15 août a été marquée par une parade militaire qui a permis au président de la République de passer en revue les troupes rangées pour la circonstance au rythme de 21 coups de canon. C'est le commandant de la Zone militaire de défense numéro 9-Brazzaville et commandant de la 40^e brigade d'infanterie, le général de brigade Pierre Gaétan Ickey, qui a demandé l'autorisation pour commencer le défilé au chef de l'Etat.

Pendant environ une heure, les unités de la force publique composées des éléments de la police, de la gendarmerie et des Forces armées congolaises ont défilé au rythme de la musique de la fanfare sur le boulevard Alfred-Raoul pavé aux couleurs du drapeau national vert-jaune-rouge. A ces unités de la force publique se sont jointes celles des paramilitaires de la douane et des eaux et forêts. Aux troupes à pied se sont succédé divers engins de la

force publique et un ballet des aéronefs.

Ce sont les troupes d'honneur qui ont donné le ton, suivies de l'unité de police constituée n°8 de la Minusca, de l'Ecole militaire préparatoire générale Leclerc, de l'Académie militaire Marien-Ngouabi ainsi que de l'Ecole nationale des sous-officiers de Gamboma. La gendarmerie nationale a été représentée par les détachements de la garde républicaine (le bataillon d'apparets et d'honneurs, le personnel féminin de la garde républicaine, le 1^{er} et le 2^e bataillon de la garde républicaine, le groupement d'escadrons mobile de la garde républicaine ; l'Ecole de la gendarmerie nationale ; la région de gendarmerie de Brazzaville ; le personnel féminin de la région de gendarmerie de Brazzaville ; le groupement de gendarmerie des transports aériens ; le 1^{er} groupement de gendarmerie mobile.

La police nationale a, quant à elle, présenté son personnel féminin ; l'Ecole nationale supérieure de

police ; le soutien logistique de la police et de la gendarmerie. Au niveau du commandement des forces de police, on a vu passer la brigade anti-criminalité ; le groupement mobile de la police ; l'unité des gardes-frontières ; la police d'actions spéciales, le commandement de la sécurité civile. Les FAC ont aligné le bataillon de commandement et des services du Grand quartier général ; le bataillon des transmissions, la direction centrale des renseignements militaires représentée par le groupement de reconnaissance. La direction centrale du commissariat ; le 114^e bataillon de réparation auto et engins blindés ; l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo ; le 32^e groupement naval de la marine nationale ; la Base aérienne 01/20 avec ses aéronefs qui ont survolé le ciel ; le personnel féminin de l'armée de terre ; la 40^e brigade d'infanterie ; le 36^e bataillon d'infanterie ; le 40^e bataillon d'intervention rapide.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PARLEMENT

Présentation du cadre macroéconomique 2024-2026

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présenté le 12 août dernier devant le Parlement le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) dont les objectifs sont, entre autres, de fixer la contrainte financière et de déterminer la trajectoire des recettes et des dépenses en fonction de l'orientation de la politique budgétaire définie.

La politique budgétaire poursuivra, à travers le CBMT 2024-2026, à moyen terme plusieurs objectifs, parmi lesquels le soutien des couches vulnérables par l'augmentation des dépenses essentielles ; la stimulation de la croissance économique par l'augmentation des dépenses en capital tout en apportant une attention particulière sur l'amélioration de la qualité des dépenses. Il s'agira aussi, à en croire le chef du gouvernement, de réduire le niveau de la dette publique à travers l'affectation d'une partie des excédents attendus des recettes pétrolières au bon fonctionnement de la dette extérieure et des arriérés intérieurs ; renforcer la résilience de l'économie nationale par la reconstitution du fonds de la stabilisation et le développement des activités des secteurs hors pétrole tels que l'agriculture, le numérique, les Zones économiques spéciales et le tourisme. Ceci par une implication plus forte du secteur privé national et étranger.

« L'atteinte de ces objectifs impliquera la mise en œuvre

des mesures de politique budgétaire à moyen terme. Au nombre de ces mesures, nous pouvons noter, en matière des recettes fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale à travers le renforcement de la fiscalisation ; l'amélioration du rendement de l'impôt foncier et les taxes applicables au secteur du numérique ; la réduction du taux d'exonérations douanières et l'élimination des exonérations pour celles qui violent les conventions d'établissement ; la fiscalisation de l'ensemble des revenus non salariaux afin de lutter contre l'injustice sociale », a-t-il rappelé lors du débat d'orientation budgétaire au niveau des deux chambres du Parlement.

L'Etat devra aussi œuvrer pour l'augmentation des droits d'accise conformément aux directives de la CEMAC ; l'intensification des contrôles fiscaux ; le renforcement de l'audit fiscal ; la bancarisation des transactions

fiscales dans le paiement de tout type d'impôts ; la non-compensation fiscale ; la poursuite de l'informatisation des services de la douane et des impôts, gage de la sécurisation des recettes fiscales. Les autres mesures concernent la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière ; l'amélioration de la TVA liée aux hydrocarbures et l'élimination des exonérations qui y sont liées ; le maintien des taux de TVA et des droits de douane sur les importations alimentaires essentielles ; la suppression de l'exonération sur la TVA et les droits de douane sur les produits pétroliers et facturation de la TVA par la Coraf sur ses ventes.

Ramener le solde primaire hors pétrole à des niveaux susceptibles

En matière des recettes non fiscales, il est prévu le parachèvement de la modernisation des systèmes d'information et de gestion des ressources pétrolières et minières ; le renforcement des mécanismes de recouvrement des recettes des

services par l'informatisation des recettes de toutes les régies. S'agissant des dépenses, l'exécutif entend maîtriser la masse salariale de l'Etat pendant les trois ans par le non remplacement systématique des réalités sauf ceux des ministères de la Santé, de l'Education et des Affaires sociales ; maîtriser les recrutements dans les administrations et les entreprises du secteur public. A cela s'ajoutent la réduction du train de vie de l'Etat ; la poursuite de la sécurisation des dépenses sociales ; l'élargissement de la couverture des programmes sociaux ; la mise en place des mesures de soutien social face à la flambée des prix des biens de consommation du programme de construction des logements administratifs dans les communautés urbaines dont deux départements par année ; le basculement progressif du budget programme dont six ministères pilotes dès le 1er janvier 2024.

« En clair, le but ultime de ces mesures est de ramener le solde primaire hors pétrole

à des niveaux susceptibles de générer les marges budgétaires suffisantes pour le financement de l'économie, de réduire le déficit public et le niveau de la dette ; de renforcer l'équipement du pays en infrastructures socioéconomiques de base afin d'améliorer les conditions de développement des secteurs de production », a précisé le Premier ministre.

Les perspectives de 2024-2026 sont, quant à elles, basées, entre autres, sur la maximisation des recettes hors pétrole d'autant plus que les recettes pétrolières sont dépendantes de l'évolution du cours du brut et de l'évolution de la production des champs pétroliers. Concernant les recettes pétrolières, les hypothèses retenues dans le document de cadrage macroéconomique de commun accord avec le Fonds monétaire international, dont la production est estimée à 116 millions de barils en 2024 ; 106,7 millions en 2025 et 106,5 millions de barils en 2026.

Parfait Wilfried Douniama

PND 2022-2026

Les banques locales mobilisées à financer le programme

Le gouvernement congolais a réussi à mobiliser les principales banques du pays, pour accompagner la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026. L'exécutif espère ainsi rattraper le retard constaté dans l'exécution des projets prioritaires de ce programme quinquennal axé sur la croissance économique.

Le protocole d'accord relatif à la mise en place d'un nouveau cadre de coordination pour le financement des projets d'investissements publics liés au PND 2022-2026 a été signé, le 8 août, à Brazzaville, entre le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, et les dirigeants des banques. Cet engagement des deux parties permet également le suivi et le contrôle de la mise en œuvre des projets prioritaires.

Pour les autorités, le PND 2022-2026 constitue un référentiel dans la conduite des politiques publiques de développement et un outil de base d'une économie « forte, diversifiée et résiliente ». Mais lors de la session inaugurale du comité de pilotage du cadre institutionnel de suivi et d'évaluation, le 1er août dernier, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a admis un retard dans la réalisation des projets de développement et invité les ministères sectoriels à accélérer la mobilisation des partenaires financiers.

Ce nouveau mécanisme de financement des projets permettra de corriger les faiblesses de la pratique actuelle de la conduite des projets publics, a estimé Zacharie

Mokemo, le directeur de cabinet du ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier. Celui-ci cite les difficultés de planification des paiements au niveau du Trésor public, qui gère une masse importante des dépenses.

Grâce au mécanisme suivi et contrôlé, l'État peut contourner les risques liés au non-achèvement des projets, au paiement d'un service non réalisé et l'accumulation des arriérés de paiement du fait de la dépendance aux ressources publiques. « Cet accord permet de réduire l'incertitude et la baisse des tensions de trésorerie de l'Etat, grâce à une meilleure prévision des décaissements qui se feront par tranches, d'améliorer le taux d'exécution des chantiers sélectionnés, et de lutter contre les détournements de crédit et des paiements non causés... », a expliqué Zacharie Mokemo.

L'accord de financement signé entre le gouvernement et le secteur bancaire fait suite à l'offensive lancée auprès des bailleurs de fonds. En contrepartie, l'État devrait poursuivre les réformes de l'environnement des affaires,



Le ministre Jean-Baptiste Ondaye et le président de l'Apec/DR

en raison de la mobilisation du secteur privé. Des efforts supplémentaires sont également attendus en matière de la mobilisation des recettes intérieures fiscales ainsi que les réformes pour améliorer la qualité de la dépense publique qui doit correspondre aux priorités de développement éco-

nomique et social. Promulgué en loi par le chef de l'État en janvier 2022, le PND 2022-2026 a fixé ses dépenses d'investissement à 8 987 milliards FCFA, pour 343 projets. Les ressources disponibles représentent à peine 24% du coût global du programme, soit 2161

milliards FCFA, tandis que le gap des financements (2/3) est à rechercher auprès des bailleurs de fonds. Les secteurs prioritaires de ce plan demeurent l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales.

Fiacre Kombo

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU SAMEDI 12 AOÛT 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce samedi 12 août 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq (5) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un (1) projet de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Un (1) projet de décret au titre du ministère de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures ; Un (1) projet de décret au titre du ministère des Hydrocarbures ; Un (1) projet de décret au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public. Des nominations au titre de plusieurs ministères.

I/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant attribution à la société ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation pour le fer, dit permis « Mayoko-Moussondji ». Le ministre d'Etat Oba a précisé que la société demanderesse a introduit une demande de permis d'exploitation d'un gisement de fer dans la zone indiquée le 17 octobre 2022. Ce permis est retombé dans le domaine public, du fait qu'il avait été antérieurement retiré à la société Congo Mining, alors détentrice dudit permis.

Ce gisement de fer dispose de réserves estimées à 917 millions de tonnes, dont 38,5 millions de tonnes directement exploitables. D'une durée de vie de 30 ans, les prévisions de production annuelle de ce gisement sont de 300.000 tonnes par an pour la première phase et 16,5 millions de tonnes par an dans une seconde phase qui exploiterait la roche dure.

La société demanderesse s'engage à réaliser sans délai, c'est-à-dire dès l'obtention du permis, les études d'impact environnemental et social ainsi que l'étude de faisabilité ; la mise en œuvre de cette exploitation permettra la création d'environ 700 emplois, dont 600 pour la main-d'œuvre nationale.

Enfin, l'investissement global du projet, incluant les infrastructures spécifiques nécessaires, est estimé à 15 milliards de dollars américains. Le ministre d'Etat Oba a en outre relevé que ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique de diversification économique mise en œuvre par les pouvoirs publics et permettra une coopération encore plus dynamique entre notre pays et la Turquie, représentée ici par la société demanderesse.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation pour le fer, dit permis « Mayoko-Moussondji ».

II/- Ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Jacques Bouya, ministre, d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, a soumis à l'attention des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation du règle-

ment d'exploitation des routes n°1 (Pointe-Noire/Brazzaville), n°1 bis (Brazzaville/Kinkala) et n°2 (Brazzaville-Ouessou).

En application de la loi n°07-2004 du 13 janvier 2004 portant protection du réseau routier national, le chef de l'Etat avait approuvé par décret du 8 février 2019 une convention de délégation de service public sur la mise en concession des routes nationales n°1, n°1 bis en projet et n°2, au profit de la Congolaise des Routes (LCR).

En vertu de cette convention, le concessionnaire est tenu de soumettre à l'approbation des autorités compétentes un règlement d'exploitation. Celui-ci contient les dispositions essentielles sur les consignes d'intervention des personnels du concessionnaire et des forces de l'ordre. Le règlement fixe également les conditions d'utilisation par les usagers du domaine routier concédé.

Le ministre d'Etat Bouya a précisé que l'importance des situations à régler ainsi que leur transversalité justifient l'approbation de ce règlement par décret pris en Conseil des ministres. Cette approbation, qui permettra au concessionnaire de disposer d'un manuel d'exploitation pour une utilisation optimale des routes nationales concédées, s'inscrit dans la droite ligne de l'approbation antérieure, en Conseil des ministres, de la convention de délégation de service public ainsi que du décret instituant un droit de péage sur les axes du réseau concédé.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du règlement d'exploitation des routes n°1 (Pointe-Noire/Brazzaville), n°1 bis (Brazzaville/Kinkala) et n°2 (Brazzaville-Ouessou).

III/- Ministère des Hydrocarbures

Prenant à son tour la parole sur invitation du chef de l'Etat, M. Jean Richard Bruno Itoua, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « NGOKI II ».

Par décret du 31 juillet 2006, la SNPC s'est vu attribuer, pour une durée de quatre ans, un permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « NGOKI », d'une superficie de 9.392 kms², dans le bassin intérieur du Congo (bassin de la Cuvette). Conformément aux dispositions de l'article 42 du code des hydrocarbures, qui prévoit des dispositions spécifiques pour les permis situés dans des zones forestières comme le bassin intérieur dit bassin de la Cuvette, ledit permis a été prorogé deux fois, pour une durée d'un an chacune.

Arrivé à échéance le 31 mai 2020, le permis « NGOKI » était tombé dans le domaine public. Par un courrier du 3 février 2023, la Société africaine de recherche pétrolière et de distribution (SARPD-OIL) a fait une demande pour opérer le permis d'exploration NGOKI, dit « NGOKI II », avec la constitution d'un groupe contracteur composé ainsi qu'il suit : SNPC (titu-

laire) 15% / SARPD-OIL (opérateur) 85%.

L'enquête d'utilité publique concernant les capacités techniques et financières de SARPD-OIL menée du 2 au 15 mai 2023 conformément aux textes en vigueur, ayant rendu un avis favorable, le ministre Itoua a rappelé aux membres du Conseil des ministres les dispositions de la loi du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures qui prévoient, sur le plan fiscal, le versement par les membres du groupe contracteur, à l'exception de la SNPC, d'un bonus d'attribution du permis d'exploitation.

C'est après avoir suivi l'ensemble de ces observations et après examen et discussion, que les membres du Conseil des ministres ont adopté le projet de décret portant attribution à la Société nationale des pétroles du Congo d'un permis d'exploration d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « NGOKI II ».

IV/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, a soumis à l'attention des membres du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat.

A cet effet, le ministre Ngatsé a rappelé que la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances a instauré le principe de la gestion budgétaire pluriannuelle axée sur la performance dans la mise en œuvre des politiques publiques. A cet égard, les crédits budgétaires sont dorénavant spécialisés par programme et/ou par dotation. Ainsi, le programme ou la dotation budgétaire constituent la nouvelle unité de découpage fonctionnel et de vote des crédits.

En application des dispositions de la loi organique de 2017, le programme comprend les crédits destinés à la mise en œuvre d'une action ou d'un ensemble cohérent d'actions, représentatifs d'une politique publique. La dotation couvre quant à elle, d'une part, certaines catégories spécifiques de dépenses, notamment celles liées à des besoins urgents et imprévisibles (dépenses accidentelles) ou à la mise en jeu des garanties et avals de l'Etat.

Les crédits sont répartis par titre dans chaque programme ou dotation, soit les charges financières de la dette ; les dépenses de personnel ; les dépenses de biens et services ; les dépenses de transfert ; les dépenses d'investissements et autres dépenses. La mise en œuvre du budget programme nécessite donc de fixer au préalable la liste des programmes et dotations budgétaires, afin de garantir la pérennité, la stabilité et la flexibilité du découpage fonctionnel de l'Etat en tenant compte d'éventuels changements organisationnels ou fonctionnels.

Le décret examiné répond à cette finalité. Il consacre l'approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat. Il sera entériné par une loi de finances, conformément aux dispositions de la loi organique relative aux lois de finances. Enfin, il convient de noter que la matrice des programmes et dotations comprend : 136 programmes, 327 actions, 18 dotations

institutionnelles et 2 dotations ministérielles.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des programmes et dotations budgétaires de l'Etat

V/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

A/- Ministère des Hydrocarbures

Sont nommés :

Inspecteur général des hydrocarbures : M. Thimothée Moufouadzoumi, ingénieur principal des techniques industrielles ; Directeur général de l'amont pétrolier : M. Stev Simplicie Onanga, master en Petroleum Engineering ; Directeur général de l'aval pétrolier : M. Richard Ngola, titulaire d'un DEA de chimie ; Directeur général de la valorisation du gaz : M. Christian Hippolyte Tchjinianga Pambou, titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques, option automatisme ; Directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier : M. Jean-Jacques Ikama, économiste-pétrolier.

B/- Ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande

Est nommé :

Directeur général des transports terrestres : M. Mopaya Atali, titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en commerce international.

C/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

Sont nommés :

Président du comité de direction de l'agence de développement de l'économie numérique : M. Ghislain Ebalé, Manager de projets des systèmes d'information ; Directeur général de l'agence de développement de l'économie numérique : M. Héliodore Francis Alex Gouloubi, ingénieur d'Etat en électronique, option communications.

D/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Sont nommés :

Directeur général des comptes publics et du patrimoine : M. Saturnin Ipodo-Nzingou, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées option Trésor. Directrice générale du portefeuille public : Mme Karine Emma Nguesso Mouandé, titulaire d'un double master gestion et comptabilité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h00.

Fait à Brazzaville, le 12 août 2023

Le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla/-

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

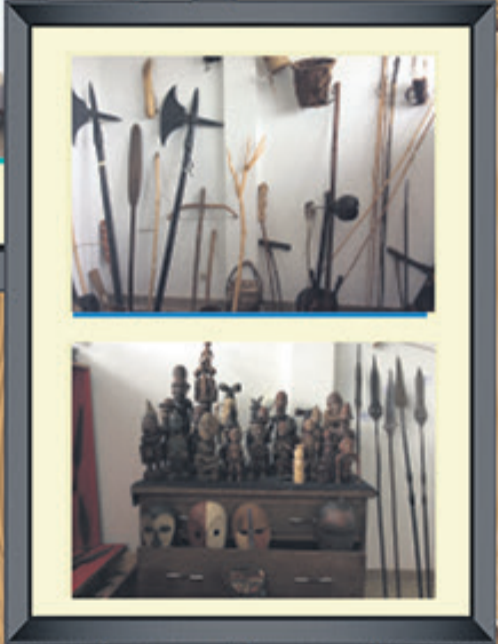
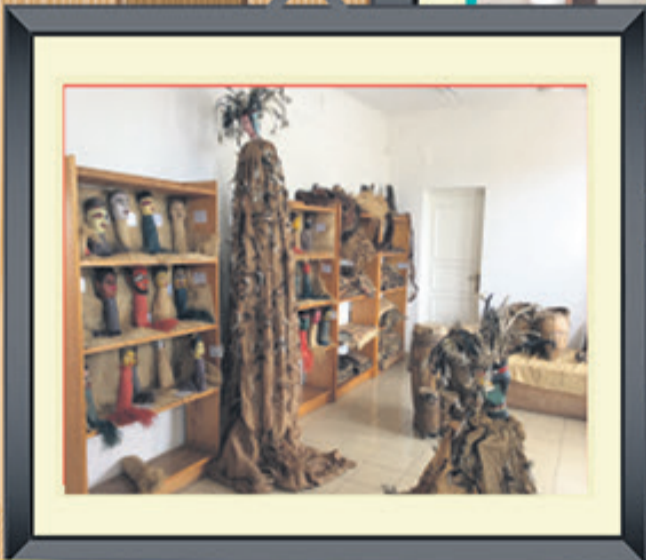
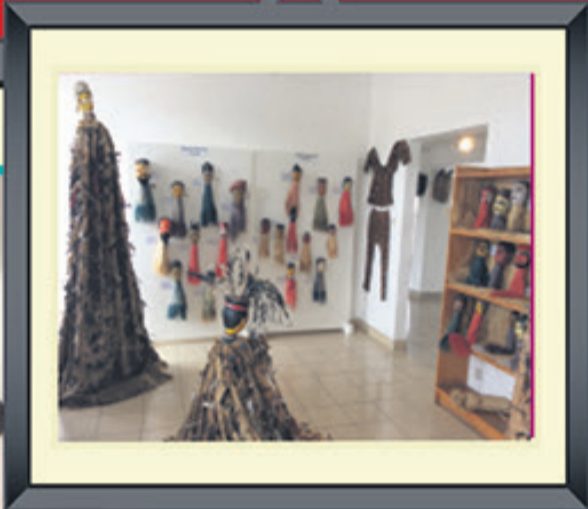
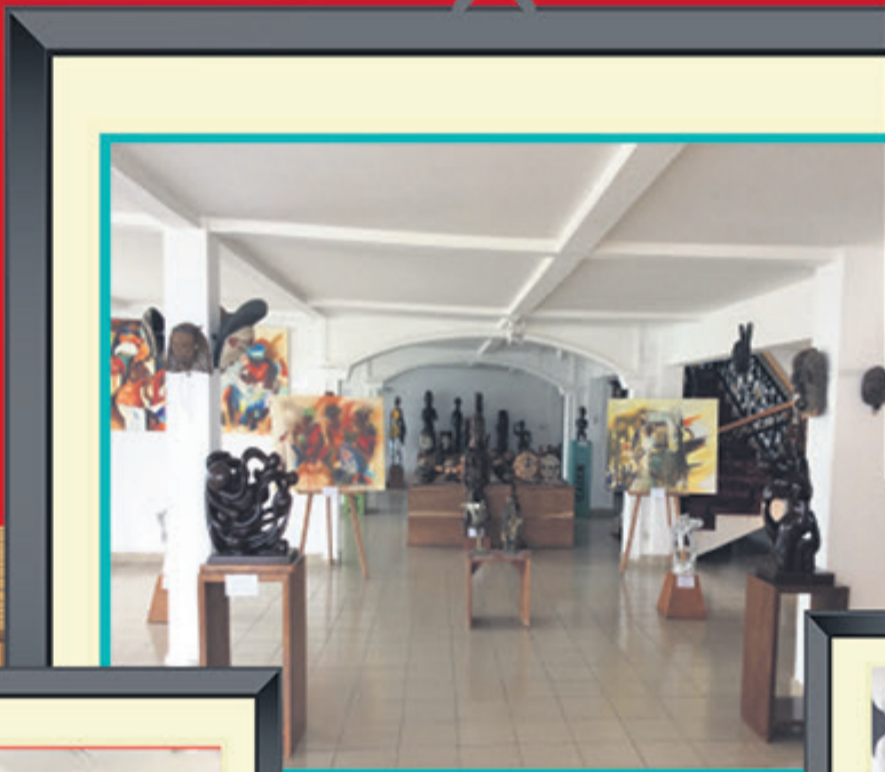
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LANGUE RUSSE

Certification des apprenants de la session 2023

Une cinquantaine d'apprenants ont reçu leurs certificats de fin de formation le 14 août à la Maison russe. Cette certification est une aubaine pour pouvoir continuer leurs études en Russie, s'y installer ou collaborer avec des organismes russes.

La cérémonie de remise des certificats aux apprenants de la langue russe à Brazzaville a été riche en émotions et en conseils. « C'est une grande fierté de voir ces jeunes qui ont appris ici pendant une année, deux années, avoir de bons résultats. Beaucoup parmi eux vont bientôt partir en Russie poursuivre leurs études. Je vous invite tous à continuer de pratiquer la langue, que ce soit à la maison ou entre amis », a déclaré Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe.

Pour sa part, Ernest Tchiloemba Tchitembo, chef du département diplomatique et relations internationales, conseiller du Premier ministre, a exhorté les apprenants à ne pas se reposer sur leurs lauriers mais à continuer de se perfectionner. « Aujourd'hui, vous recevez les diplômes, mais cela ne veut pas dire que votre formation est terminée. Vous avez simplement gravi un échelon de plus dans votre vie. La formation et l'apprentissage ne s'arrêtent jamais. Continuer à vous former et la formation fera de vous ce que vous-même voudrez devenir. Je vous souhaite une bonne chance dans la suite de votre parcours dans la vie », a-t-il dit.



La remise des diplômes/Adiac

« C'est ma toute première année et je suis très content de recevoir le certificat aujourd'hui. Ce, après neuf mois d'apprentissage durant lesquels on a appris l'alphabet russe, des notions de grammaire et d'orthographe, la phonétique, etc. Cette réussite me donne vraiment la force d'aller encore plus loin, en dépit des difficultés. En bossant dur, je suis sûr de pouvoir encore

réussir prochainement. Surtout que j'ambitionne de devenir un enseignant de langue russe », a déclaré Chanel Clexy Ngouabi Ndinga, l'un des finalistes.

La cérémonie de remise de diplômes a été aussi l'occasion pour les participants de faire valoir leur maîtrise ou connaissance de la langue russe. A cette occasion, quelques-uns d'entre eux ont déclamé des poésies en russe, mais

aussi chanté dans la langue de Pouchkine.

La prochaine session de formation en langue russe débutera le 1er septembre. A cet effet, Maria a invité les Brazzavillois à manifester leur intérêt. A en croire ses propos, les cours sont gratuits et uniquement sur inscription.

« Les cours de langue russe sont destinés à tous. Parmi nos apprenants, on retrouve des jeunes

qui apprennent la langue dans la perspective de postuler aux bourses ou d'autres qui ont déjà postulé pour des bourses en Russie et souhaitent apprendre la langue avant leur départ. Il y a aussi beaucoup d'adultes qui cherchent également à élargir leur connaissance », a-t-elle noté.

Merveille Jessica Atipo

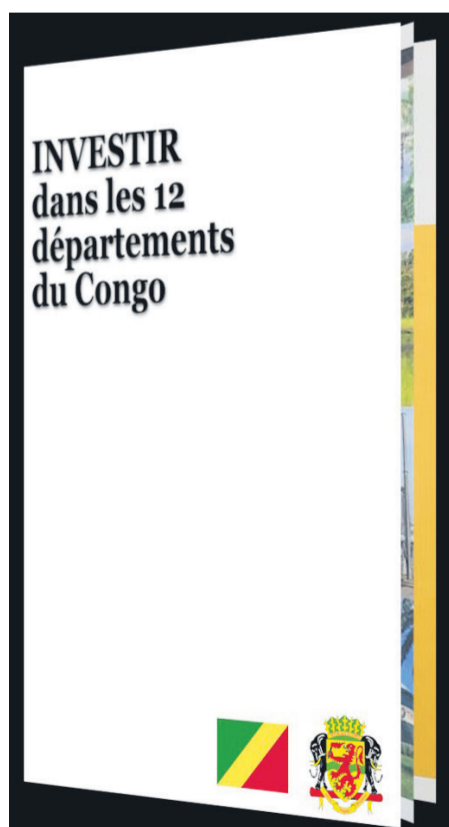
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

«Investir dans les 12 départements du Congo», une brochure pour mieux connaître le Congo profond

Le Congo célèbre, cette année, le 63e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Afin d'apporter son modeste grain de sel dans cette célébration, le Ministère de l'Economie et des finances, aux destinées duquel préside Jean-Baptiste ONDAYE a commis une équipe d'experts en vue d'élaborer l'ouvrage intitulé «Investir dans les 12 départements du Congo». Cet ouvrage est une invitation à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Quel est donc le bien-fondé de cet ouvrage? «La République du Congo s'est fermement engagée à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, et consolider les progrès dans la réduction des vulnérabilités de la dette.

La conclusion satisfaisante de trois revues successives et du programme de réformes économiques et financières avec les institutions de Bretton Woods traduisent cette volonté. Ainsi, tout en restructurant son économie, le Congo implémente le Plan National de Développement (PND 2022-2026) qui vise à consolider davantage les bases d'une économie plus inclusive et plus équitable, pour relever les défis multiples, à savoir: les inégalités et la pauvreté, le changement climatique et



la protection de la biodiversité. A cet égard, la promotion du développement local, corollaire de la décentralisation, figure en bonne place dans les préoccupations prioritaires du Gouvernement. Prévue par la Constitution, la décentralisation est, en effet, prônée dans le projet

de société de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, dénommé «Ensemble poursuivant la marche».

Malgré les efforts consentis dans le cadre du développement local, les disparités entre les différents départements du Congo demeurent, avec, d'une part, Brazzaville et Pointe-Noire qui concentrent l'essentiel des richesses, en termes de population, d'infrastructures et de revenus, et, d'autre part, les autres départements qui, pourtant, regorgent de potentialités, parfois méconnues, qui ne demandent qu'à être exploitées.

«Investir dans les 12 départements du Congo», se veut être un guide permettant de mieux faire connaître l'environnement des affaires dans les douze départements du Congo, y compris les richesses culturelles et touristiques, d'une part, et d'attirer les potentiels investisseurs, d'autre part.

Ainsi, cet ouvrage est une invite à mieux connaître le Congo profond, par l'exploration de ses départements, véritables fresques vivantes marquées par la richesse et la diversité de ses cultures, la variété des paysages.

Du nord au sud et de l'est à l'ouest, des infrastructures essaient le pays; les routes, ponts, ports, aéroports, stades, barrages hydroélectriques, hôpitaux, etc. Autant de fleurons qui témoignent de l'au-



dace et du génie de son peuple, éclairé par un management visionnaire, engagé dans la réalisation d'un grand et noble dessein national incarné par le projet de société du Chef de l'Etat.

Le lecteur y découvrira un pays qui, sans complexe, avance avec assurance, proclame ses ambitions, affiche sa modernité et s'emploie à relever les défis qui se dressent sur la voie de son développement.

C'est ce Congo-là, havre de paix, terre d'accueil, terre d'hospitalité, terre d'investissements, qu'«Investir dans les 12 départements du Congo» vous invite à découvrir.





NIGER

La junte militaire menace de poursuivre le président déchu

La junte militaire du Niger a déclaré avoir réuni à ce jour tous les éléments nécessaires de preuve pour poursuivre devant les instances nationales et internationales compétentes le président déchu et ses complices locaux et étrangers, pour haute trahison et atteinte à la sûreté intérieure et extérieure du Niger.

Le colonel major Hamadou Abdourahamane a fait cette annonce dans un communiqué lu dimanche soir à la télévision nationale. Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) et le gouvernement de transition tiennent à informer l'opinion publique nationale et internationale que depuis les événements du 26 juillet 2023, «des allégations des plus fantaisistes et mensongères sont véhiculées par certains lobbys en relation avec des responsables politiques ouest-africains au plus haut niveau et de leurs mentors internationaux», a indiqué le communiqué.

En ce qui concerne le cas précis du président déchu, a précisé la même source, «le CNSP et le gouvernement de transition invitent toute personne de bonne volonté, éprise de paix et de justice, à s'interroger sur la sincérité de sa prétention à soutenir qu'il est séquestré, alors même que les militaires n'ont jamais investi sa résidence présidentielle et qu'il dispose encore de tous les moyens de communication».

En outre, «le CNSP et le gouvernement de transition rappellent que le président déchu reçoit régulièrement la visite de son médecin, et que la dernière visite de ce dernier remonte au samedi 12 août 2023, de 11h30 (10h30 GMT) à 15h00 (14h00 GMT)», a indiqué le colonel major Hamadou Abadourahamane, ajoutant qu'«après cette visite, le médecin n'avait soulevé aucun problème quant à l'état de santé du président déchu et des membres de sa famille, tel que d'ailleurs confirmé par un message de l'intéressé à ses proches et aux médias internationaux».

MALI

Les violences provoquent le retrait anticipé de Casques bleus près de Tombouctou

Les Casques bleus de l'ONU accélèrent leur retrait de la base de Ber près de Tombouctou, au Mali, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, a annoncé lundi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Il a indiqué que les membres de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) avaient informé les autorités locales qu'ils quittaient la base un jour plus tôt en raison des risques pour leur sécurité. «La mission a signalé deux attaques hier (dimanche) contre un convoi transportant du personnel et du matériel de la base de Ber à Tombouctou. Quatre soldats de la paix burkinabè ont été blessés», a dit M. Dujarric lors d'un point de presse régulier. Ces blessures ne mettent pas leur vie en danger.

Il a ajouté que l'ONU condamnait ces attaques et appelait toutes les parties à garantir la sécurité des déplacements des Casques bleus tout au long de leur retrait du pays, qui devrait s'achever d'ici la fin de l'année. La Minusma prévoit de transférer les bases et les responsabilités précédemment mandatées aux autorités maliennes, à l'équipe pays de l'ONU et au Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. «En règle générale, la mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali ne peut transférer ses installations qu'à l'Etat malien», a dit M. Dujarric. «Dans ce contexte, les Nations unies négocient avec les autorités maliennes un projet d'accord qui régira le transfert des camps de maintien de la paix onusiens».

En juin dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a accédé à la demande du Mali de mettre fin à la mission de maintien de la paix chargée de protéger les Maliens contre les raids violents des djihadistes venus du désert. La mission avait été établie par un mandat du Conseil en 2013.

L'ONU dit continuer de fournir de l'aide au pays

Les Nations unies continuent de fournir de l'aide au Niger, trois semaines après le placement en détention du président Mohamed Bazoum par des membres de la Garde présidentielle, a annoncé lundi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Les Nations unies continuent de fournir de l'aide humanitaire au Niger malgré les défis, y compris la saison des pluies en cours, a-t-il déclaré lors d'un point de presse au siège de l'ONU à New York.

Environ 4,3 millions de personnes dans ce pays d'Afrique de l'Ouest ont besoin d'aide humanitaire. La semaine dernière, dans la région centrale de Maradi, 22.000 personnes ont reçu une aide en espèces et des vivres.

«Nous et nos partenaires humanitaires travaillons également avec les autorités de fait pour identifier et préparer un site pour accueillir environ 13.000 personnes déplacées à Ouro Gueladjo, dans la ré-

gion de Tillabéri», a poursuivi M. Dujarric.

Il a noté que ces personnes avaient été déplacées de plusieurs villages à la mi-juillet, avant le coup d'Etat.

L'ONU et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont dénoncé le putsch ayant visé M. Bazoum. M. Guterres et d'autres hauts responsables onusiens n'ont cessé de plaider en faveur du rétablissement du dirigeant démocratiquement élu, qui est actuellement retenu dans sa résidence.

La semaine dernière, Antonio Guterres et le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, ont exprimé leur préoc-

cupation à la suite d'informations selon lesquelles le président nigérien et sa famille étaient privés d'électricité, d'eau potable, de nourriture et de médicaments.

L'ONU soutient les efforts de médiation de la CEDEAO visant à restaurer l'ordre constitutionnel au Niger. Lors d'une réunion jeudi dernier à Abuja, au Nigeria, la CEDEAO a ordonné l'activation immédiate de sa force d'intervention.

Les dirigeants intérimaires du Niger ont annoncé dimanche soir dans un communiqué leur intention de poursuivre M. Bazoum pour «haute trahison et atteinte à la sécurité intérieure et extérieure» du pays.

Le CNSP rejette les propos du président ivoirien et rappelle son ambassadeur à Abidjan

Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP, junte) et le gouvernement de transition du Niger ont exprimé leur «rejet total des propos tenus par le président ivoirien Alassane Ouattara qui vont au-delà de la position commune de l'organisation sous-régionale, et décidé du rappel de l'ambassadeur du Niger à Abidjan pour consultation», selon un communiqué lu lundi soir à la télévision nationale nigérienne par le porte-parole du CNSP, le colonel-major Amadou Abdourahame.

Pour rappel, après la prise du pouvoir le 26 juillet par le CNSP, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté une série de sanctions contre le Niger et demandé le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays, sous peine d'utiliser la force. Selon le communiqué, le CNSP et le gouvernement de transition du Niger ont suivi «avec étonnement et stupéfaction les propos exagérément menaçants de M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, relayant et prenant pour son compte, avec une agressivité notoire, les conclusions du Sommet extraordinaire de la CEDEAO du 10 août 2023 concernant les mesures et sanctions à l'encontre du

Niger et de son peuple».

Ces sanctions à la fois «iniques et illégales, dans la précipitation qui les caractérise, attestent de la manipulation orchestrée par certaines puissances extérieures pour un agenda inavoué, et sont loin d'affaiblir la détermination des Nigériens à opérer le changement nécessaire pour le redressement du pays et la sauvegarde des intérêts de son peuple», poursuit le communiqué.

«C'est donc avec stupeur que les Nigériens ont suivi cette apologie de l'action armée contre le Niger, prônée par le président Alassane Ouattara, dans une volonté acharnée de détruire le pays et son peuple pour soi-disant ramener un régime dont les Nigériens avaient hâte de se sé-

parer, comme en témoignent les manifestations spontanées des populations à l'action salvatrice du 26 juillet 2023 », a ajouté le porte-parole du CNSP.

A cet effet, loin d'être l'expression de la volonté du peuple ivoirien frère, dont l'amitié avec le peuple nigérien est sans équivoque, «cette déclaration inhabituelle du président Ouattara et son empressement à vouloir réaliser cette agression contre le Niger, à tous points illégale et insensée, reflète en réalité une injonction adressée à lui et à certains de ses pairs de la CEDEAO par d'autres puissances extérieures, dont le but est de préserver des intérêts qui ne correspondent plus à ceux du Niger d'aujourd'hui», conclut le communiqué.

ETHIOPIE

Le Parlement ratifie l'état d'urgence dans la région troublée d'Amhara

La Chambre des représentants du peuple, chambre basse du Parlement éthiopien, a ratifié lundi un état d'urgence de six mois dans la région d'Amhara (nord), en raison des conflits prolongés entre l'armée et des miliciens locaux.

Ce vote lors d'une session extraordinaire valide la décision prise par le conseil des ministres le 4 août.

En expliquant la nécessité de cette mesure devant les députés, le whip en chef du gouvernement, Tesfaye Beljige, a déclaré que les activités armées illégales en Amhara étaient devenues impossibles à contrôler

via une application normale de la loi.

La confrontation armée menace fortement l'ordre constitutionnel de ce pays d'Afrique de l'Est et perturbe l'ensemble des activités économiques et sociales des résidents de la région, a-t-il ajouté.

Le gouvernement a jugé nécessaire de prendre des mesures

d'urgence pour maintenir la paix et la sécurité publiques et faire respecter la loi et l'ordre. Selon lui, cette décision vient d'une demande officielle du gouvernement régional d'Amhara, lequel a appelé le gouvernement fédéral à «prendre des mesures appropriées» en réponse à l'expansion des conflits.

Xinhua

SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Un atelier pour étendre le rapportage Itie

L'activité qui réunit des acteurs de la société civile et gouvernementaux ainsi que des membres de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) rentre dans le cadre d'un travail mené par la Coalition des ONG pour le suivi des réformes et l'action et de l'action publique (Corap) et Afriwatch pour un plaidoyer visant l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité.

La Corap et Afriwatch organisent, du 14 au 15 août, à Kinshasa un atelier axé sur le secteur de l'électricité et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie). Ces assises qui se situent dans le cadre d'un travail commencé il y a quelques années visent à pousser, selon le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu, à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité.

Dans la motivation de cette action, la Corap et Afriwatch ont relevé que le secteur de l'énergie est, à ce jour, au centre du développement du pays, tenant compte du grand potentiel en énergies renouvelables que détient la République démocratique du Congo (RDC), appuyé par la réforme de 2014, qui avait entre autres pour conséquence la décentralisation énergétique et la libération du sous-secteur de l'électricité dans le pays. Ces deux organisations ont, dans cette optique, noté que cette libéralisation du secteur apporte beaucoup d'engagements dans la mesure où plusieurs investisseurs arrivent pour développer des projets de vente des kits énergétiques, de construction des barrages ainsi que de réhabilitation des infrastructures énergétiques par des mécanismes de financement par le partenariat public-privé.



Les participants suivant l'exposé de Me Jean-Claude Katende

Améliorer la gouvernance dans le secteur de l'électricité

La Corap et Afriwatch ont fait savoir que le plus grand défi reste la traçabilité des ressources que génère ce secteur, notamment en ce qui concerne, d'une part, les investissements pour la construction des nouveaux ouvrages électriques et, d'autre part, la réhabilitation des vieilles infrastructures, les paiements des droits des douanes et d'autres taxes liées à l'importation, les droits et taxes versés aux entreprises publiques, les redevances et toutes les autres taxes payables à l'Etat congolais, ainsi que les paiements faits par les entreprises du secteur extractif à la Société nationale de l'électricité (Snél).

Dans une étude menée et publiée par la Corap et Afriwatch

intitulée : «Cinq raisons pour intégrer le secteur de l'électricité dans l'Itie-RDC », ces deux structures ont relevé notamment des forts paiements faits par les entreprises minières à la Snél ainsi que des droits, taxes, redevances et autres versés par la société Virunga Sarl en 2021. Ces révélations ont conduit ces deux organisations de la société civile à se poser la question sur la gestion de tous ces mouvements des fonds.

C'est donc pour plus de clarté dans la gouvernance de ce secteur que la Corap et Afriwatch, pour le compte de la société civile, se sont lancés dans un plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'électricité. Ces deux organisations exhortent à l'entrée de ce secteur dans le système de rapportage de l'Itie. Et l'atelier organisé au Village

Silikin vise à faciliter la compréhension de cette démarche par tous et ouvrir un débat public sur cette nécessité d'intégrer le secteur de l'énergie dans le système de rapportage de l'Itie dans le but d'améliorer la transparence et la traçabilité des acteurs. « *Ce qui nous a conduits à organiser cette activité, c'est le besoin de voir la gouvernance améliorée dans le secteur de l'électricité, qui a été libéralisé depuis 2014. Et nous avons constaté que plusieurs fonds sont en train de circuler dans le secteur, alors que l'on ne sait pas comment ces fonds sont gérés et comment ces contrats et engagements sont pris dans le secteur. Nous voulons donc voir comment ce secteur peut être intégré dans l'Itie et comment la norme est appliquée pour le bien des communautés* »,

a expliqué Emmanuel Musuyu. De son côté, Me Jean-Claude Katende, membre du comité exécutif de l'Itie-RDC, salue cette démarche de la société civile. Il pense que l'expérience acquise dans la mise en oeuvre de l'Itie en RDC peut servir de tremplin à ce plaidoyer qui répond aux besoins du pays et le bien de la communauté. « *La norme Itie prend en compte la transition énergétique. Et l'électricité fait partie des énergies renouvelables et propres. Là, c'est une fenêtre ouverte pour la démarche de la société civile* », s'est-il réjoui. Ces entreprises, a-t-il conseillé, doivent montrer qu'elles paient de l'argent en termes d'impôts et taxes et qu'il appartient au gouvernement d'utiliser cet argent pour l'amélioration du vécu des communautés.

C'est pour atteindre les objectifs fixés par la Corap et Afriwatch que plusieurs acteurs de la société civile, notamment ceux engagés dans le monitoring de l'Itie, travaillant dans le secteur de l'énergie et autres, ont été conviés à ces travaux. Les organisateurs y ont également convié des acteurs gouvernementaux des ministères des Ressources hydrauliques et électricité ainsi que du Plan, les membres de la FEC et d'autres acteurs importants.

Lucien Dianzenza

ITURI ET NORD-KIVU

Ouverture d'une table ronde sur l'état de siège

Où en est-on avec l'état de siège proclamé il y a plus de deux ans dans les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu ? C'est à cette question que vont répondre les participants à la table ronde ouverte le 14 août au Palais du peuple.

C'est le chef de l'État, Félix Tshisekedi, qui a donné le go de ce forum qui consiste à évaluer cette forme de gestion provinciale qui était perçue comme une alternative à la crise sécuritaire qui prévalait dans cette partie du pays. Pendant trois jours, les membres du gouvernement, les élus nationaux et provinciaux de l'Ituri et du Nord-Kivu, mais aussi les chefs religieux et d'autres acteurs socio-économiques de ces deux provinces vont procéder à une réflexion sans complaisance de cet état d'exception décrété depuis le 6 mai 2021. Il s'agit, plus concrètement d'examiner les conditions de la requalification de l'État de siège. Bien que vantée par les

autorités sur la maximisation des recettes et la restauration de la sécurité dans certains villages, il est un fait que la pertinence et l'efficacité de cet état de siège demeurent toujours sujettes à caution.

En effet, malgré la présence de l'administration militaire aux affaires, le cycle de violences est resté élevé à l'encontre de la population. Entre-temps, plusieurs zones sont toujours sous influence des groupes armés. Il est clair que la recrudescence de l'insécurité dans les deux provinces précitées depuis plus de trois décennies demeure la motivation essentielle ayant prévalu à l'installation de cet état de siège. Il s'agissait d'une situation

exceptionnelle dictée par les circonstances à l'époque, a indiqué le président Félix Tshisekedi dans son allocution. L'heure est venue de faire l'état des lieux et prendre des mesures idoines visant la requalification de cette mode de gestion provinciale, à défaut de sa levée pure et simple. « *J'avais activé ce dispositif constitutionnel avec l'engagement et la détermination d'endiguer les menaces graves et de sécuriser les populations et leurs biens, dans le seul but de rétablir une paix qui soit durable* », a-t-il déclaré. Et d'enchaîner : «Je suis conscient de ce que ce régime voulu exceptionnel par le constituant n'a pas vocation à s'éterniser. Je vous de-

mande de bien vouloir prendre la mesure, la vraie mesure de la situation, car il en va de la survie de la nation tout entière ». Pendant trois jours, les participants vont s'atteler à examiner de près ce qui a marché et ce qui ne l'a pas été durant cette période d'État d'urgence. Au terme de leurs travaux, des recommandations et résolutions seront prises et soumises à l'autorité du président de la République. Il appartiendra à ce dernier de prendre les décisions qui s'imposent conformément aux propositions lui soumises. Si le président Félix Tshisekedi venait à mettre fin à l'état d'urgence, il va sans dire que les gouverneurs civils en poste avant l'état de siège

reprindront leurs pouvoirs pour le reste de la législature. Auparavant, le Premier ministre Jean Michel Sama Lukonde a rappelé que son gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre un terme à l'insécurité. Il a organisé quatre missions d'itinérance dans ces deux provinces et récolté les desiderata des populations, a-t-il révélé. Il convient de noter qu'au terme de la Constitution de la RDC, l'état de siège est une mesure exceptionnelle et provisoire pouvant être décrétée pour une période initiale de 30 jours. Après ratification du Parlement, celle-ci est renouvelée par période successives de quinze jours.

Alain Diasso

PDL 145 TERRITOIRES

Me Guy Loando conclut la visite d'inspection des réalisations à Kisangani

Le ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a mené une visite fructueuse à Kisangani, au cœur de la province de la Tshopo, dans l'objectif de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de construction réalisés dans le cadre de l'ambitieux projet de développement local de cent quarante cinq territoires, initié par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

Accompagné de la gouverneure de province, Mme Nikomba Sabangu, le ministre a pu constater l'avancement significatif des projets d'infrastructures et de modernisation dans la province. Au cours de sa visite, le ministre d'Etat, Guy Loando, s'est dit satisfait de l'évolution des travaux de la voirie urbaine, du stade Lumumba ainsi que de la modernisation en cours de l'aéroport international de Bangoka. Des progrès notables ont été observés, notamment dans les travaux de bétonnage des grands tronçons routiers du centre ville. Un moment fort de la visite a été la rencontre avec les responsables médicaux de l'hôpital général de référence de la Makiso à Kisangani. Le médecin directeur a exposé les défis auxquels



Me Guy Loando satisfait de l'avancement du PDL 145 territoires à Kisangani

l'hôpital est confronté, mettant en lumière la situation critique des victimes de viol. Le ministre d'Etat a exprimé

sa profonde préoccupation et a pris l'engagement de s'occuper des cas des jeunes victimes présentées ainsi que de

couvrir les frais médicaux liés aux accouchements et autres cas difficiles.

En outre, le patron de l'Amé-

nagement du territoire a visité les différents compartiments de l'aérogare, le tarmac et la piste de l'aéroport international de Bangoka, actuellement en plein processus de modernisation. À l'issue de cette inspection minutieuse, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux. Il a, par ailleurs, encouragé la gouverneure Madeleine Nikomba Sabangu pour ses efforts déployés en faveur du développement de la province. Le ministre Guy Loando a quitté Kisangani avec un sentiment de joie et de satisfaction, convaincu que les projets en cours contribueront grandement à l'amélioration des infrastructures et des services dans la province de la Tshopo.

Blandine Lusimana

ACTIONS SOCIALES

La FEMB soutient la mission de l'ONG IDV

Une délégation de l'association lui a apporté des lots de kits scolaires complets, des machines à coudre et des fournitures de couture, une cagnotte ainsi que des médicaments pour les premiers soins en faveur des orphelins, des filles mères et des veuves.

La Fondation Eternel est mon berger (FEMB) de maman Yvette Mbuyi a volé, le 12 août, au secours de l'ONG Initiative pour le développement des vulnérables (IDV) en vue de lui permettre de répondre positivement à sa mission en faveur des orphelins et des veuves ainsi que des filles mères.

Cette intervention de la FEMB s'inscrit dans trois volets d'actions de l'ONG IDV. Il s'agit premièrement des kits complets de fournitures scolaires en vue de faciliter la rentrée scolaire qui s'annonce début septembre pour les orphelins pris en charge par cette organisation. En ce qui concerne le volet encadrement des filles mères à qui il faut apprendre les métiers, la délégation de la FEMB conduite par son coordonnateur, Yves Tshimanga, accompagné du secrétaire de cette structure, Hervé Mudayi, a apporté des machines à coudre ainsi que d'autres fournitures de couture dont les tissus, les fils, etc. Pour les veuves, cette délégation a apporté une cagnotte consistante visant leur autonomisation avec des petits commerces et autres unités génératrices des revenus. Il y a également eu dans ces lots des médicaments pour les premiers soins.

L'action tombe à point nommé

Devant les bénéficiaires réunis au siège de l'ONG IDV, le coordonnateur de la FEMB a souligné que le geste de cette fondation présidée

par Maman Yvette Mbuyi est un acte de cœur réalisé en vue de soulager tant soit peu les difficultés des bénéficiaires. « *Nous ne sommes pas des politiciens et notre geste ne vise pas des voix pour des élections. Notre principe est de savoir aider avec le peu dont on dispose. Pour nous, il ne faut pas avoir des millions pour partager avec son prochain. Nous ne saurons pas mettre fin à toutes vos difficultés mais recevez ce que nous avons apporté comme signe de notre amour envers vous. Recevez ce geste réalisé avec le soutien de notre présidente, Maman Yvette Mbuyi, qui se trouve en France, qui vient de penser aux jeunes filles, aux mamans ainsi qu'à la jeunesse, à travers cette action* », a souligné Yves Tshimanga.

Dans leurs mots de remerciements, les responsables de l'ONG IDV, le coordonnateur Sauveur Kueto et Pascal Mondonga, ont salué la réalisation de cette promesse de la part de la FEMB à la demande de cette ONG établie à Kinshasa. Le chargé des projets, Pascal Mondonga, a noté que ce geste de la FEMB est une réponse à la demande de l'ONG IDV en faveur de ses membres et autres vulnérables. « *Que Dieu bénisse les fruits de la main de la promotrice de la FEMB, maman Yvette Mbuyi, qui marche dans la vérité. La réalisation de cette promesse est une démonstration*



Remise des dons aux bénéficiaires

de la vérité qui conduit les actions de cette dame et de sa fondation », a-t-il dit.

Aux encadreurs des bénéficiaires, le chargé des projets de l'ONG IDV a conseillé de faire profiter ces dons aux véritables destinataires et personnes visées. « *Si les cahiers sont destinés aux orphelins, il faut que cela leur arrive au lieu de les détourner pour d'autres enfants, comme si les orphelins n'ont pas droit aux choses de bonne qualité. Je serais derrière vous pour contrôler la distribution de ces dons* », a-t-il promis. Et de conseiller à ces encadreurs de marcher dans la

vérité comme le font la FEMB et son initiatrice. Il a appelé tous les bénéficiaires d'implorer la bénédiction de Dieu sur Maman Yvette Mbuyi et sa fondation.

Dans leurs mots, les bénéficiaires, tout en saluant ce geste de la FEMB, ont également sollicité de maman Yvette Mbuyi et de cette association plus de gestes pour leur faciliter la vie. Les demandes des filles ont visé d'autres filières de formation dont l'informatique, l'esthétique, etc. En réponse, le secrétaire de la FEMB a rassuré ces enfants, filles et femmes que leurs demandes seront exaucées. Il a promis de travailler au

sein de cette fondation en vue de répondre positivement à leurs différentes demandes. Il est rappelé que cette Fondation aide de temps en temps des organisations qui soutiennent des vulnérables. Ses cibles sont notamment des orphelins et autres organisations caritatives. Pour la promotrice, Yvette Mbuyi, toutes ces actions trouvent leur fondement dans la Bible, notamment dans le livre de Jacques, au verset 27 du premier livre, ainsi que dans le livre des Proverbes qui dit que ceux qui donnent aux orphelins prêtent à Dieu.

Lucien Dianzenza

EGLISE CATHOLIQUE

Kanku Shiku participe à l'ordination de Léonard Ndjadi à Kisangani

L'Alliance des acteurs attachés au peuple (AAAP), avec à sa tête le haut représentant de l'autorité morale, Tony Kanku Shiku, a fortement été représentée à l'ordination épiscopale du nouvel évêque auxiliaire de l'Eglise catholique de Kisangani dans la province de la Tshopo, Léonard Ndjadi Ndjate.

Tony Kanku Shiku a assisté, le 13 août, dans la cour du Complexe scolaire Mependano dans la commune de Makiso à Kisangani, chef-lieu dans la province de la Tshopo, à la messe d'ordination épiscopale de Mgr Léonard Ndjadi Ndjate consacré évêque auxiliaire de Kisangani. Nommé le 13 mai 2023 par le pape François, Léonard Ndjadi Ndjate a donc été consacré par trois éminences catholiques du pays, notamment le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa et auteur de l'homélie du jour devant de milliers de fidèles catholiques de Kisangani, Mgr Marcel Utembi, président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), archevêque de Kisangani, et Mgr Dieudonné Madrapile, évêque d'Isangi. On a noté la présence de la gouverneure de la province de Tshopo, Madeleine Nikomba. Convié à cet événement par Mgr Marcel Utembi, le président de la République, Félix Tshisekedi, a dépêché son conseiller principal en matière de culture, arts et questions religieuses, l'abbé Theo Tshilumba wa Kabeya. Porteur du message du chef de l'Etat, l'abbé Théo Tshilumba a, dans son mot, indiqué : « Nous sommes appelés à travailler la main dans la main pour le développement de



Tony Kanku Shiku, à côté de Madeleine Nikomba, gouverneure de la province de Tshopo, et derrière le porte-parole Kin-Kiey Mulumba DR la RDC », avant de remettre une jeep Prado neuve et une enveloppe consistante en guise de cadeau au nouvel évêque auxiliaire de Kisangani. A la tête d'une importante délégation de la plateforme politique AAAP composée d'éminentes personnalités politiques, Tony Kanku Shiku a été un invité spécial de l'archevêque de Kisangani Marcel Utembi à cette célébration, outre plusieurs autres invités venus d'autres coins du pays et de l'étran-

ger. Dans la suite du haut représentant, on a noté la présence des membres du directoire du nouveau et dynamique regroupement politique, entre autres le président de la plateforme, Laurent Batumona, le Pr Tryphon Kin-Kiey Mulumba, porte-parole du regroupement et conseiller politique du haut représentant, le secrétaire général Jacques Ikung Mbul, Steve Mbikayi, Henriette Wamu, Thomas Lubanga, Mamie Mujanyi « Freebox », Nefertiti Ngudianza Bayokisa, Constant

Lomata, Patcho Panda, etc. « C'est un honneur, une fierté et un plaisir de pouvoir assister à ce grand événement où le peuple de Dieu de Kisangani a un nouvel évêque qui va accompagner, à travers ses actions pastorales, le président de la Conférence épiscopale nationale du Congo, Mgr Marcel Utembi », a déclaré le président Laurent Batumona de l'AAAP.

A son tour, le porte-parole Tryphon Kin-Kiey Mulumba a d'abord rappelé que Kisangani, jadis meurtrie

par une guerre entre les troupes rwandaises et ougandaises ayant fait plusieurs morts, se remet petit à petit, jusqu'à vivre cette ordination historique d'un nouvel évêque auxiliaire. Il est ensuite revenu brièvement sur l'homélie du cardinal Fridolin Ambongo avec ces propos : « L'Eglise fait sa part, le pouvoir fait aussi sa part. C'est exactement ce que le cardinal Ambongo Fridolin a pu passer comme message. Le fait que le président de la Cénco invite ici le haut représentant de l'autorité morale, le camarade Tony Kanku Shiku, porte effectivement le message qu'il n'y a aucun problème entre l'Eglise, entre certaines églises, et le pouvoir ».

Pour rappel, c'est tard dans la soirée du samedi 12 août au dimanche 13 août que la délégation de l'AAAP est arrivée à Kisangani en provenance de Kinshasa, par l'aéroport international de Bangboka. Un comité d'accueil l'attendait au pied de la passerelle du jet affrété pour ce court périple. Malgré l'heure avancée, une foule nombreuse était amassée au sortir de l'aéroport, munie des banderoles de l'AAAP, avec effigies du président de la République et de Tony Kanku, chantant au son du tam-tam.

Martin Engimo

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le retard pris dans la délivrance des passeports suscite des interrogations

Le processus de la délivrance des passeports est suspendu en République démocratique du Congo (RDC) depuis le 2 mai 2023.

Jusqu'à ce jour, le statu quo persiste et rien ne semble évoluer au grand dam des requérants. Ces derniers sont soumis à un parcours de combattant pour s'approprier cette pièce d'identité. Officiellement, cette situation fait suite aux travaux d'entretien et de maintenance des imprimantes. Selon un communiqué du secrétaire général aux Affaires étrangères, c'est dans le but de garantir la rapidité et la qualité d'impression des passeports que ces travaux ont été initiés. Malheureusement, ils prennent plus de temps que prévu. Dans l'opinion, l'on se pose beaucoup de questions qui restent sans suite étant donné que le ministère concerné ne communique pas sur l'évolution de la situation, laissant libre cours à la spéculation. C'est aux fins d'en savoir un peu plus que le député national, Josué Mufula, a déposé le 14 août une question écrite adressée au vice-Premier ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula. Il prie ce dernier d'éclairer la lanterne de ses compatriotes sur le retard pris dans la production des passeports. Il explique le sens de son initiative en ces termes : « Ce retard préjudicieux aussi bien les compatriotes congolais du pays que ceux qui vivent à l'étranger. Il y a des malades qui succombent à la suite de ce retard, il y a des étudiants qui sont bloqués dans leurs démarches pour les études à l'étranger. Et donc nous voudrions à ce que le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères viennent édifier la représentation nationale quant à ce problème ». Josué Mufula menace, par ailleurs, de passer à une action parlementaire contraignante s'il n'obtenait pas de réponse à sa démarche. À noter que cette action est conforme au règlement d'ordre intérieur régissant le fonctionnement de l'Assemblée nationale sur pied de l'article 138 de la Constitution et des articles 179 et 180 du règlement intérieur de la chambre basse du Parlement.

Alain Diaso

PROVINCE DE LUALABA

Lancement de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel exclusif

Le vice-ministre de la Santé, Serge Emmanuel Holenn, a procédé au lancement, le 15 août, à Kolwezi de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel au marché central de Kanina, dans la commune de Dilala. C'était en présence des autorités provinciales tant civiles que militaires.

Organisée par le Programme national de nutrition avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance, la campagne qui a pour thème « L'allaitement et le travail » se déroulera sur toute l'étendue du territoire national du 14 au 21 août. Elle a pour objectif de sensibiliser la population en général et les femmes en particulier aux bienfaits de l'allaitement maternel exclusif des bébés jusqu'à six mois. Prenant la parole à cette cérémonie, le Dr Serge Emmanuel Holenn a indiqué que le chef de l'État, Félix Tshisekedi, accorde une place de choix à la santé de la population depuis son avènement au pouvoir à travers la couverture santé universelle. Il a, par ailleurs, souligné que l'allaitement maternel reste un moyen efficace pour lutter contre la mortalité infantile. D'après l'enquête mixte, la province de Lualaba affiche un taux faible d'allaitement des enfants exclusivement par le lait maternel et c'est ce qui explique le choix porté sur cette province pour abriter la cérémonie officielle du lancement de cette campagne. La cérémonie s'est clôturée par la remise des certificats d'encouragement par le vice-ministre de la Santé à quelques femmes ayant nourri leurs enfants exclusivement avec le lait maternel jusqu'à six mois après leurs témoignages.

Blandine Lusimana

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'UDPS bientôt en congrès extraordinaire

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) affûte déjà ses armes pour assurer un deuxième mandat à son mentor, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République.

Le parti politique entend entériner la candidature de l'actuel chef de l'État par le biais d'un congrès extraordinaire qu'il entend organiser d'ici le 25 août. Seuls les membres reconnus par les statuts du parti prendront part aux travaux de ce congrès extraordinaire, a rappelé Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS, au cours d'une matinée politique le 13 août. Et d'ajouter : « Si vous voulez connaître ceux qui prennent part au congrès extraordinaire, allez lire le statut du parti. Ceux qui n'ont pas qualité de prendre part au congrès dépendent du pouvoir discrétionnaire du secrétaire général ». Ces assises n'auront que cette seule question à l'ordre du jour, à savoir l'adhésion maximale autour de la candidature de Félix Tshisekedi à la présidentielle de décembre 2023. Candidat à sa propre succession, Félix Tshisekedi devra miser sur sa plateforme électorale qu'est l'Union sacrée de la nation regroupant en son sein plusieurs formations et leaders politiques issus du FCC de Joseph Kabila et d'autres leaders tels que Jean-Pierre Bemba Gombo. Et dans ce regroupement politique, l'UDPS figure parmi les partis politiques de taille censés glaner un maximum des voix en faveur de Félix Tshisekedi en raison de son enracinement populaire. À noter que la République démocratique du Congo s'apprête à organiser son quatrième cycle électoral depuis l'adoption de la nouvelle Constitution de 2006. La centrale électorale qui poursuit avec la mise en œuvre de son calendrier continue de rassurer quant à la tenue des scrutins dans les délais constitutionnels.

A.D.

63E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

L'OSEB et le Chœur Burning music livrent un concert

Le concert de musique classique, donné par l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB) et le Chœur Burning music, le 14 août, à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, s'inscrit dans le cadre de la célébration du soixante-troisième anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

L'OSEB et le Chœur Burning music se sont produits pendant plus d'une heure sous la codirection des maestros Josias N'Gahata (Congo), Ernst Bechert et de Karina Erhard (Allemagne). Outre le volet festif de ce concert, notamment la commémoration du soixante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo, ce concert, qui s'est déroulé en présence du chargé d'affaires de la représentation de l'Union européenne, de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne et du consul d'Afrique du Sud, dans une salle de conférences de l'Hôtel de la préfecture pleine, a servi aussi au lancement officiel de la formation intensive avec des musiciens allemands.

La première partie du concert a été constituée de dix chansons qui ont duré 45 minutes.



Le groupe en pleine prestation/DR

Au cours de cette première partie, le public a suivi les grands classiques comme Prélude (Te Deum) de Marc-Antoine Charpentier ; Débutants pianistes et violonistes ; Concerto op. 3, N°9 d'Antonio Vivaldi ; Mwana u dile-Mwana Nzesi des berceuses congolaises ; Jésus bleibet meine Freude de BWV 147/

J.S.Bach ; Va pensiero de Giuseppe Verdi ; Walzer n°2 de Dimitri Shostakovich ; Congo de Jacques Loubelo ; Bana ya Congo de Joseph Toungamani, alias Josys ; O Fortuna de Carl Orff. La deuxième partie de sept chansons qui ont duré 26 minutes a été marquée par des chansons suivantes : Orientale de Philippe Gau-

bert ; Canon in D de Johann Pachelbel ; Der Mond ist aufgegangen de J.A.P. Schulz ; Ndeke moko des berceuses congolaises ; Le bûcheron de Franklin Boukaka ; Rumba congolaise- Bolingo ya la joie de Lucie Eyenga/ Di moninga ; Indépendance cha cha de Joseph Kabasele.

Pour le maestro Josias

N'Gahata, les musiciens de l'OSEB ne cessent de surprendre parce qu'ils avancent très bien et restent toujours très motivés pour apprendre. Avant d'informer l'auditoire que la clôture de la formation intensive se fera par un concert ouvert au public, le 23 août, à la paroisse évangélique de Poto-Poto.

Notons que l'OSEB a été créé en 2018 par Josias N'Gahata, avec l'appui de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en République du Congo, partenaire du concert du 14 août à l'Hôtel de la préfecture. Les musiciens de l'orchestre qui sont des enfants âgés à partir de 5 ans sont formés au sein même de l'orchestre et les portes sont toujours ouvertes pour tout enfant désireux d'apprendre.

Bruno Okokana

PARUTION

Daniel Isaac Itoua signe « Kiébé-Kiébé : saisir l'image »

Publié aux éditions Les éditeurs parisiens, le nouvel ouvrage de Daniel Isaac Itoua, « Kiébé-Kiébé : saisir l'image », compte cent pages. Il est le résultat d'une recherche anthropologique menée sur le Kiébé-Kiébé.

A travers son ouvrage constitué de cinq actes, Daniel Isaac Itoua définit le Kiébé-Kiébé non seulement comme une danse « magico-religieuse » des contrées nord de la République du Congo, mais aussi comme une sagesse qui, par le biais des allégories, enseigne aux néophytes « la place de l'homme dans la société, la science de l'équilibre, de l'excellence et de la vie harmonieuse. Pour cela, on dit que le Kiébé-Kiébé enseigne l'éthique, la maîtrise des forces obscures, positives et négatives, mais complémentaires, qui animent le cosmos ».

Préfaçant cet ouvrage, Ramsès Bongolo, éditeur, écrivain et critique littéraire, a souligné que ce n'est pas étonnant que dans ce livre la logistique relative à l'organisation d'une séance de Kiébé-Kiébé soit détaillée avec une précision digne d'un initié, car ce qui peut échapper ou paraître banal à l'œil d'un scientifique y est exposé avec force détail, avec une pénétration que seul l'accueil dans le cercle initiatique du Kiébé-Kiébé peut permettre de connaître. Ainsi, le dévoilement des secrets du Kiébé-Kiébé ou de ce qui peut être autorisé aux profanes répond non seulement à un besoin scientifique d'archivage ou de récolte de données, mais aussi et surtout au besoin de préservation de la mémoire, donc de conservation du patrimoine immatériel vivant du Congo qui risque de disparaître si

des mesures d'accompagnement documentaires (manuscrites, visuelles et audiovisuelles) ne sont pas prises. « On comprend dès lors que le but subliminal de cet essai est d'inciter les nouvelles générations septentrionales en particulier et congolaises en général à s'approprier cette sagesse ancestrale, limon de leur identité culturelle, élément important du kaléidoscope traditionnel de la République du Congo et pièce du puzzle non négligeable du grand édifice culturel du continent noir », a-t-il estimé.

Le Kiébé-Kiébé comme orchestre

Pour l'auteur, le Kiébé-Kiébé est aussi un orchestre. Il est composé de chanteurs, de batteurs de tambours, d'«Ekonga » ou gong, d'un souffleur de « Tsèmbè » ou « Óbanda » en corne d'antilope, d'un « Ndumbè » ou annonceur des nouvelles, un ensemble de danseurs ou « Afuya » ou « Afia » et des percussionnistes. L'univers du Kiébé-Kiébé, a-t-il précisé, impose avec rigueur nombre d'interdits que l'on doit scrupuleusement respecter. On ne se bat pas dans le « kinda ». On ne s'insulte pas au cours de la danse. On n'arrête pas l'«Ifuya » en évolution (en pleine danse), seul le « Ndumbè » peut se le permettre. On ne doit pas frapper un chien au cours de la danse, cet animal étant considéré comme un grand maître du Kiébé-Kiébé.

« Kiébé-Kiébé : saisir l'image » est,



L'auteur Daniel Isaac Itoua et son livre./Adiac

à la fois, la description des images d'un Kiébé-Kiébé en mouvement et leurs interprétations, des marottes, de l'expression artistique des adeptes et de l'histoire qui a marqué le pays du Kiébé-Kiébé, une tradition ayant des parentés avec les antiques croyances de l'Égypte pharaonique. Ce présent ouvrage, support de l'exposition itinérante de l'auteur, a entre autres objectifs d'aider un plus large public à saisir la portée de ce qu'il voit souvent comme de l'amusement ; illustrer les parentés entre les valeurs culturelles du Kié-

bé-Kiébé et celles de l'Égypte pharaonique ; reconstituer et restituer les événements du passé ; susciter les artistes à puiser dans l'art « Kiébé-Kiébé » et faire connaître le pays d'exhibition du Kiébé-Kiébé. Notons que « Kiébé-Kiébé : saisir l'image » compte cinq actes : scènes de la vie au village ; scènes de la vie en forêt ; Kiébé-Kiébé : parentés avec les croyances antiques ; Kiébé-Kiébé et l'origine sacrée des Mbôsi ; et Kiébé-Kiébé où l'histoire figurative. Il se présente comme une série de photographies à caractère documentaire.

Des photos des figurines et des initiés qui révèlent ce que cache le Kiébé-Kiébé en mouvement. Elles font revivre les civilisations disparues. Enseignant de carrière et passionné des traditions orales de son pays (la République du Congo), une activité à laquelle il consacre beaucoup de temps et de recherches, Daniel Isaac Itoua est né à Kayes près d'Ongogni dans le département des Plateaux. Depuis 2003, il dirige un cahier d'anthropologie et d'histoire des Mbôsi intitulé « Bisi ambôsi ».

B.Ok.

COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Ayessa Ndinga Yengué fait le point de la préparation

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a révélé lors de la conférence de presse qu'il a animée le 12 août les difficultés que rencontrent les Diables rouges seniors dames pendant la préparation des deux grands rendez-vous majeurs qui les attendent, à savoir la Coupe du monde prévue du 28 novembre au 17 décembre au Danemark mais aussi le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Paris 2024 (TQO).

« L'équipe se prépare tant bien que mal pour se présenter à la Coupe du monde qui aura lieu bientôt. Nous ne sommes pas souvent soutenus par nos sponsors, par les sociétés de la place et toute la charge revient à l'Etat. Malheureusement, ce sont les fédérations qui en pâtissent après parce qu'il est très difficile de préparer les athlètes », a expliqué Ayessa Ndinga Yengué.

Avec les moyens du bord, la fédération dont il a la charge a réussi à organiser, pendant une dizaine de jours, un regroupement avec les joueuses de la diaspora. En l'absence d'une fenêtre internationale jusqu'au mondial, le TQO qui aura lieu du 10 au 15 octobre en Angola servira de tremplin à la préparation. La compétition mettra aux prises les quatre meilleures sélections de la dernière Coupe d'Afrique des nations.

Le Congo affrontera le Cameroun et l'Angola en découvrira avec le Sénégal. Seul le leader sera qualifié pour les JO de Paris. Le deuxième pourrait disputer les matches de barages. Se qualifier pour les JO et atteindre de nouveau le tour principal sont les objectifs que le président de la Fécohand a clairement définis dans son échange avec la presse.

« Faire participer le Congo aux JO est un objectif très important. Nous allons jouer en Angola. L'équipe angolaise est le mammouth du handball africain. On doit jouer sur ses terres et il faut aller chercher la première place. Ce sera très difficile d'autant plus que nous ne nous préparons pas dans les conditions souhaitées. Les JO, il faudra qu'on y aille mais cela dépend du nerf de la guerre », a expliqué le président de la Fécohand. Ce



Ayessa Ndinga Yengué animant la conférence de presse Adiac

tournoi, a-t-il ajouté, servira de tremplin pour la préparation de la Coupe du monde. Au championnat du monde, le Congo se retrouve dans un groupe relevé dans lequel il doit affronter la Hollande,

la République tchèque, l'Argentine. « Ce sont les trois grands pays du handball. Nous n'allons pas aller à la Coupe du monde pour se balader. Nous allons essayer, cette fois-ci, de faire mieux

et il nous faudra sortir de ce groupe pour encore une fois essayer d'atteindre le tour principal. Tout récemment, nous étions au tour principal de la Coupe du monde, cela n'était plus arrivé au Congo depuis belle lurette. La fois passée, nous y sommes allés pour apprendre et montrer au monde que le handball continue à exister au Congo. On a réussi à le faire. Nous sommes revenus au Congo avec un résultat assez satisfaisant », a-t-il commenté

Le gouvernement, a-t-il souhaité, devrait jouer sa partition afin de mettre les joueuses dans de bonnes conditions de préparation. « Je refuse de m'inscrire dans la politique où l'essentiel est de participer. Tant qu'il n'y a pas de travail, on n'arrivera pas à avoir des résultats », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la patrie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langage intermédiaire entre deux pays si agrippement deux pieds d'un homme à une fille.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver de qui les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Conte sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bonté-Kambé" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tengu

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POESIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Grandes Travaux

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

ÉdiLivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

Rigobert Sabin BANZANT

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan Congo-Brazzaville

Placide Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

Message à la nation de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat, à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance le 15 août 2023

Mes chers compatriotes ;

Dans notre pays, le 15 août de chaque année nous offre l'opportunité de toujours sublimer la clairvoyance des pères de l'indépendance qui rayonnent à jamais dans l'éternité de la reconnaissance infinie de la nation.

C'est aussi l'occasion de magnifier le sacrifice, l'espérance et le dévouement de tous ceux qui ont accompagné la République du Congo dans son parcours.

Le plus grand mérite, que je salue, est celui du peuple qui a bravé les difficultés, les écueils pour conduire aujourd'hui notre indépendance à ses 63 ans.

Je renouvelle mes congratulations à notre peuple pour sa foi en l'avenir, sa détermination et sa persévérance dans le vent des succès et des échecs, des joies et des malheurs, de l'incertitude, du doute et de l'optimisme.

Mes chers compatriotes;

Au moment où nous célébrons cet anniversaire, l'urgence climatique continue d'être un défi pour lequel des réponses adaptées doivent être efficacement mises en œuvre. A ce propos, la solution aujourd'hui se fonde sur la restauration et la préservation des écosystèmes de biodiversité, principalement la forêt, une ressource essentielle pour le nocif carbone qu'elle séquestre et l'oxygène vital qu'elle libère.

Dès lors, nous sommes au cœur de la solution avec tous les autres Etats du bassin du Congo, pour ce qui est du poumon écologique africain. Nous devons tirer le meilleur profit de notre position.

Ma récente participation, au Brésil, au sommet régional pour le renouvellement de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne procède de cette démarche salvatrice.

A cette occasion, j'ai annoncé la



tenu, à Brazzaville en octobre 2023, du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, Amazonie – Bornéo-Mékong – Congo.

J'invite le peuple à se mobiliser pour accompagner et soutenir l'organisation et la tenue réussies de cet événement particulièrement important.

Mes chers compatriotes;

Il nous faut raviver la flamme du panafricanisme, au moment où la place du continent dans les relations internationales devient, plus que jamais, un enjeu stratégique primordial.

Au regard de toutes ses potentialités naturelles et de ses deux milliards d'habitants attendus d'ici à 2050, majoritairement jeunes, l'Afrique devra exiger une plus grande reconnaissance dans le concert des nations et un rôle plus important dans la décision sur les questions et préoccupations mondiales.

Mes chers compatriotes;

La situation générale de crise économique et financière dans le monde s'était ponctuée, dans la majorité des pays dont le nôtre, par la récession survenue à partir de 2014 du fait, entre autres, de la

forte baisse des cours de matières premières, notamment le pétrole. Alors que se desserrait progressivement l'étau de cette conjoncture, le Congo a dû affronter, sans répit, la pandémie de Covid-19 qui a ébranlé les économies même les plus puissantes du monde.

Ainsi, sans accompagnement extérieur significatif face à la pandémie de Covid-19, notre pays, grâce à un faisceau de mesures adéquates de prévention et de prise en charge, a réussi à endiguer, avec efficacité, ce péril sanitaire.

A toutes ces conséquences, viennent s'ajouter les perturbations générées par le conflit russo-ukrainien qui aggravent, de façon sensible, la situation déjà difficile.

Face à la nécessité de rétablir les équilibres macro-économiques, notre pays a engagé des réformes majeures qui augurent des perspectives encourageantes en vue du redressement de l'économie nationale.

A l'instar des dispositions prises dans le cadre de la riposte à la pandémie de Covid-19 ainsi que de la relance économique, le gouvernement ne ménagera aucun effort pour amortir les chocs et préserver le peuple des fragilités dues aux mesures d'ajustement en application.

Devant la difficulté, nous avons

toujours su nous organiser et trouver les leviers nécessaires pour impulser un sursaut bénéfique, à l'origine de performances exemplaires.

L'épreuve est souvent le fondement de la réussite, l'essentiel étant de maintenir le cap de l'espoir, le cap de la paix. En dehors de la paix, point de salut !

La paix est la meilleure des choses qui fut donnée aux hommes de connaître, car un seul traité de paix, dit-on, est supérieur à d'innombrables triomphes.

En parlant de paix, nous réitérons notre appel à l'arrêt des hostilités entre la Russie et l'Ukraine.

La priorité doit être donnée aux vertus du dialogue afin que se taisent les armes.

Notre engagement toujours renouvelé en faveur de la paix et du dialogue justifie la place de notre pays au sein de la médiation africaine qui ne saurait être ni sous-estimée, ni méprisée.

Mes chers compatriotes ;

L'épreuve et la difficulté sont le plus souvent des signes annonciateurs de la félicité, lorsqu'elles sont positivées.

Aussi, l'espoir devrait-il retentir, dans les profondeurs de notre conscience collective, tel un appel patriotique à l'optimisme.

Au nom de la patrie, l'heure est à la consolidation de ce qui nous unit et fonde notre indépendance, la souveraineté de notre pays, la paix, la stabilité et la concorde nationale.

Sous notre drapeau tricolore VERT – JAUNE – ROUGE, ensemble poursuivons la marche vers le développement, guidée par la boussole de notre belle et noble devise UNITE – TRAVAIL – PROGRES.

Bonne Fête de l'indépendance à tous !

· Vive la République !

· Vive le Congo ! Je vous remercie.